



**LIBREVILLE, 1<sup>er</sup> décembre (Infosplusgabon) – Selon un communiqué de presse parvenu à notre rédaction, le gouvernement gabonais et la Gabon Special Economic Zone (GSEZ) ont signé un accord de développement de la Zone industrielle de Ikolo. La cérémonie s’est déroulée au siège du Conseil national du Plan d’accélération de la transformation (PAT) en présence de trois membres du gouvernement : la ministre de la Promotion des Investissements, des Partenariats Publics-Privés, chargée de l’Environnement des Affaires, Mme Carmen Ndaot ; le ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l’Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d’affectation des terres, Lee White, et la ministre de l’Économie et de la Relance, Mme Nicole Janine Lydie Roboty.**

La GSEZ quant à elle, était représentée par son Directeur général, Kumar Mohan, et ses proches collaborateurs.

La ministre Carmen Ndaot a édifié l’assistance sur la cérémonie, ainsi que la genèse de ce projet de Zone industrielle de Ikolo.

« La signature de ce jour entre l’Etat gabonais et la société GSEZ s’inscrit dans le cadre de l’opérationnalisation de la Zone industrielle de Ikolo. Elle fait suite à la signature au mois de juillet 2021, de l’accord entre le Gabon et le premier opérateur de cette zone, Greenply», a-t-elle rappelé.

Selon la ministre, « la signature de ce jour, vient consacrer, une fois de plus, la matérialisation de la vision économique du président de la République, Ali Bongo Ondimba, de faire des Zones économiques spéciales, des leviers au service de la diversification et de la transformation de

notre économie».

Quant au ministre Lee White, il a fait le point sur l'évolution des travaux de cette Zone industrielle de Ikolo.

« Le projet d'Ikolo est en cours de réalisation. La première usine de cette zone est presque en état de marche. Les premiers essais ainsi que les tests et les différents réglages sont prévus pour les prochaines semaines. Au début du mois de janvier, cette usine va entrer en production », a-t-il déclaré avant de remercier GSEZ pour son engagement constant.

« C'est un jour très important pour nous dans le cadre de ce projet de Zone Industrielle d'Ikolo. Aujourd'hui, le secteur du bois au Gabon connaît un franc succès de GSEZ. Depuis les quatre dernières années, nous sommes désormais lancés dans une transformation plus poussée de la filière bois. Nous travaillons ensemble avec le gouvernement pour que la Zone industrielle de Ikolo connaisse le même succès que la Zone économique de Nkok », a pour sa part déclaré le Directeur général de GSEZ, Kumar Mohan.

La GSEZ Ikolo s'inscrit dans la continuité du succès de GSEZ Nkok Sacrée meilleure zone industrielle par le classement FDI du Financial Times. Elle fait aujourd'hui du Gabon, le premier exportateur africain et second au monde, de feuilles de placage. Autant de performance qui ont propulsé le pays sur la scène internationale, grâce à la création d'une industrie de transformation locale du bois.

La GSEZ Ikolo qui se situe près de Lambaréné a été créée suite au décret N°00157 et les travaux de construction ont démarré au début du mois de juillet 2021. Selon les prévisions, d'ici 2022, cette Zone industrielle comptera 5 à 6 entreprises opérant dans la filière bois et spécialisées dans les deuxième et troisième transformations.

Elle prévoit aussi de créer 1500 à 2000 emplois pour les Gabonais d'ici fin 2023, et d'exporter 300 conteneurs de bois transformés par mois, générant ainsi de la valeur ajoutée pour le pays.

En juillet 2021, la GSEZ Ikolo avait signé un contrat avec Greenply faisant d'elle la pionnière de

cet espace industrielle et économique. L'usine prévoit d'utiliser environ 6 000 à 8 000 mètres cubes de grumes d'Okoumé chaque mois pour la production des feuilles de placage destinées à l'exportation vers l'Europe et d'autres marchés.

Dans ses prévisions, la société Greenply table également sur 150 à 200 emplois d'ici la fin 2021, et 300 à 400 d'ici fin 2022.

Une autre usine, Acewood est actuellement en cours de construction. Elle devrait être opérationnelle prochainement, souligne-t-on.

FIN/INFOSPLUSGABON/POT/GABON2021

© Copyright Infosplusgabon